

Justificatif généré le 03/10/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 03/10/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/632850
N° d'annonce : 632850

Aux termes d'un acte authentique reçu le 27/09/2022 par Maître Quentin Fourez, Notaire à PONT AUDEMER (27500) – 1 place Marechal Gallieni, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

ÉMERGENCE

Objet social : Le conseil en innovation et l'organisation d'évènements ainsi que la prise de participation et l'accompagnement de toutes sociétés dans laquelle elle détient des titres de participation

Siège social : 14 Rue Saint Lazare, 75009 PARIS

Capital initial : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS PARIS

Président : GATTI Etienne, demeurant 14 Rue Saint Lazare, 75009 PARIS FRANCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : – Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société

– Toutes les cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises au respect du droit de préemption conféré aux associés dans les conditions définies au présent article.

– Les actions de la société ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux-tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

Etienne Gatti

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJczjKxW

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJczjKxW>

